

Avis public

À TOUTES LES PERSONES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné :

Que, lors de la séance extraordinaire tenue le mercredi 30 septembre 2026, le conseil municipal a adopté la résolution 310-09-2026, visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2026.

En conséquence, le calendrier des séances est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire du conseil initialement prévue le 13 octobre 2026 à 19 h est reportée au 20 octobre 2026 à 19 h ;
- La séance ordinaire du conseil initialement prévue le 15 décembre 2026 à 19 h est avancée au 8 décembre 2026 à 19 h.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 1^{er} jour d'octobre 2026.

Caroline Letarte

La greffière adjointe,
Mme Caroline Letarte